

D) LISTE DES 'FÊTES AU MISSEL' :

- A) Ces fêtes ou solennités s'appellent ainsi parce qu'elles sont mises en appendice des missels elles ne tombent pas un dimanche). C'est à la fin de la plupart des missels que se trouvent leurs lectures (1^{ère}, éventuellement 2^{ème}, lecture et Evangile). Des jours spéciaux comme le Jeudi Saint, le Vendredi Saint, etc...qui ne se trouvent pas à la fin des missels, mais intégrés dans le cycle des dimanches, ont été cependant inclus dans cette liste, ils auront en effet le même 'statut' que les fêtes au missel dans cette règle de prière.
- B) Ces fêtes sont importantes parce que :
- leurs lectures bibliques sont incluses dans les lectures bibliques de cette règle de prière en cycle α .
 - De plus, ces fêtes donnent lieu à des lectures spécifiques de textes de la Tradition comme les 'commentaires bibliques écrits par des Pères ou Docteurs de l'Eglise' en cycles α et Ω (voir le tableau sur le site où le jour des fêtes au missel ces lectures sont incluses. Voir également sur le site la page : 'liste du matériel' - lien à l'accueil).
 - Enfin, pour le coin prière, ces fêtes peuvent être l'occasion d'une décoration fleurie de ce coin (voir document sur le coin prière).
- C) notez les indications de choix pour la règle (années paires, impaires, années liturgiques A, B, C, bissextiles) quand, en cycle α , plusieurs lectures sont possibles pour les fêtes au missel (lectures des fêtes ou des veilles des fêtes, lectures pour Pâques) ou encore quand il s'agit d'alterner certaines fêtes au missel (Jeudi ou Samedi Saint). Tout est organisé pour permettre une alternance et par là même une lecture d'un maximum de textes.

C) Liste proprement dite :

(l'ordre ci-dessous suit le calendrier liturgique)

- 1)  **I'Immaculée Conception (8 décembre)**
- 2)  **Vigile de Noël (24 décembre) => années liturgiques A ou**
Messe de Minuit (24-25 décembre) => années liturgiques B ou
Messe de l'Aurore (25 décembre) => années liturgiques C ou
Messe du jour de Noël (25 décembre) => années bissextiles
- 3)  **La Sainte Famille (le dimanche qui suit Noël)**
- 4)  **Sainte Marie Mère de Dieu (1^{er} janvier)**

5)



Baptême du Seigneur (dernier jour du temps de Noël, début janvier)

6)



Mercredi des cendres (1^{er} jour de Carême)

7)



Présentation du Seigneur (2 février)

8)



St Joseph (19 mars)

9)



Annonciation (25 mars)

10)



Jedi Saint (Triduum Pascal) => années paires

11)



Vendredi Saint (Triduum Pascal) => années bissextiles (lecture de la Passion)

12)



Samedi Saint (Triduum Pascal) => années impaires

13)



Ascension (6^{ème} Jedi après Pâques)

14) **Vigile de la Pentecôte (50 jours après Pâques)**



15) **Le Sacré Cœur (le vendredi qui suit le Saint Sacrement)**



16) **St Jean Baptiste (messe de la veille 23 juin => années paires, messe du jour 24 juin => années impaires)**



17) **Sts Pierre et Paul (messe de la veille 28 juin => années, paires messe du jour 29 juin => années impaires)**



18) **Transfiguration (6 août)**



19) **Assomption (Vigile de l'Assomption 14 août => années paires, Assomption 15 août => années impaires)**



20) **Nativité de la Vierge (8 septembre)**



21) **La Croix Glorieuse (14 septembre)**



22)



**Toussaint (1^{er} novembre => années paires,
Commémoration des défunts 2 novembre => années impaires)**

23)



Dédicace du Latran (9 novembre)

REMARQUE :

- Pour les lectures de Pâques, deux ensembles de lecture sont possibles en deuxième lecture:

- 1) Colossiens 3, 1-4
- 2) 1 Corinthiens 5, 6b-8

Pour l'évangile :

- 1) Jean 20, 1-9
- 2) Luc 24, 13-35

La règle procède comme suit :

- 1) les années paires
- 2) les années impaires

- Pour l'évangile des Rameaux, les années bissextiles, prendre l'évangile des Rameaux selon St Jean